

**Communauté d'agglomération Pays Foix - Varilhes**
**RELEVÉ DES DÉCISIONS DU PRÉSIDENT 2021**

N°	Objet de la décision
<b>N°001 du 06/01/2021</b>	Convention signée de cession gratuite avec l'Etat (DDFP), de mobiliers soit 20 bureaux gris et 6 bureaux ergonomiques couleur bois clair. Ces biens cédés seront inscrits à l'inventaire de la communauté d'agglomération pour une valeur comptable nulle.
<b>N°002 du 06/01/2021</b>	Contrat signé avec le consortium CONIBI portant sur une prestation de collecte et de valorisation des consommables d'impressions usagés des marques adhérentes au consortium. Celui-ci est conclu pour une durée d'une année et pourra être renouvelé automatiquement chaque 31 décembre pour un coût de 0 €.
<b>N°003 du 11/01/2021</b>	Contrat signé avec l'association Pollen Production pour une représentation du spectacle "Le Père Noël est en colère". Le spectacle se déroulera le 28 janvier 2021 au multi accueil de Foix. Le montant de la contrepartie financière versée par la communauté d'agglomération s'élève à 300 € TTC, correspondant aux frais de la prestation et de déplacement.
<b>N°004 du 11/01/2021</b>	Convention avec Mme GAUDONVILLE pour la réalisation d'ateliers esthétiques sur la résidence autonomie (renouvellement). La prestation sera rémunérée sur la base de 76€ la séance de 2 heures à raison d'une séance par mois (chaque 1er mardi).
<b>N°005 du 11/01/2021</b>	Contrat signé avec la société HORANET portant sur l'assistance téléphonique et la maintenance des logiciels de la caisse et du contrôle d'accès du centre aquatique. La redevance forfaitaire annuelle est de 695 € HT pour la maintenance et de 1.412 € HT pour l'assistance téléphonique. Le contrat prend effet au 1 <sup>er</sup> janvier 2021, renouvelable par tacite reconduction dans la limite de 3 ans.
<b>N°006 du 11/01/2021</b>	Contrat de mise à disposition d'une animatrice signé avec GEOCC (groupement d'employeurs Occitanie des Sports, de l'Animation, du Tourisme et des loisirs) afin d'animer des ateliers de théâtre au sein de la résidence autonomie. Celui est établi pour la période du 1 <sup>er</sup> janvier au 30 juin 2021 sur une base tarifaire de 44,44 € par heure pour un volume de 27 heures mensuelles.
<b>N°007 du 26/01/2021</b>	Contrat signé avec la société PROSERVE DASRI afin d'éliminer les déchets de soins générés par le centre aquatique. Les modalités de collecte des déchets et les tarifs applicables sont pour la collecte : 39,32 € HT par passage (un passage toutes les 12 semaines), les fournitures conteneurs : 1,28 € HT par contenant livré (carton de 25l), le traitement : 3,03 HT par emballage et 3,50 € HT pour frais de gestion par bordereau et par collecte. Ces tarifs sont en vigueur jusqu'au 31 décembre 2021 et feront l'objet d'une révision annuelle. Le contrat est conclu pour une durée de 4 ans à compter du 1 <sup>er</sup> janvier 2021 renouvelable tacitement par période d'un an.
<b>N°008 du 26/01/2021</b>	Désignation de Maître Henri ABECASSIS dans le cadre de la procédure pénale devant le Tribunal correctionnel de Foix pour des dégradations et détériorations volontaires de murs appartenant à la communauté d'agglomération. Pilliot Assurance prend en charge les frais et honoraires de procédure selon les dispositions contractuelles.
<b>N°009 du 02/02/2021</b>	Contrat de maintenance et de services signé avec la société VELA pour le photocopieur du pôle culturel de Varilhes. Le coût des copies est de 0,0036 € HT en noir et blanc et de 0,035 € HT en couleur. Ce contrat est établi pour une année à compter du 1 <sup>er</sup> avril 2021 renouvelable par tacite reconduction dans la limite de 3 ans.
<b>N°010 du 02/02/2021</b>	Contrat signé avec la société SHARP afin de remplacer l'imprimante du multi accueil de Montgailhard d'un montant de 781,41 € HT. Le coût des copies est de 0,0030 € HT en noir et blanc et de 0,030 € HT en couleur. Ce contrat est établi pour une durée totale de 20 trimestres.

<b>N°011 du 02/02/2021</b>	Contrat avec Orange Business signé pour 2 lignes supplémentaires, destinées à équiper la coordinatrice des multi-accueils et le chef de projets mobilités. Les abonnements mensuels de lignes mobile est d'un montant mensuel de 22 € HT soit un total annuel de 528 € HT. Ce contrat est établi pour 1 an à compter de la signature.
<b>N°012 du 02/02/2021</b>	Reconduction du contrat bail signé avec la caserne de gendarmerie de Varilhes. Le montant consenti du versement du loyer annuel est de 78.990 € révisable chaque période triennale. Celui-ci est conclu pour une durée de neuf années à compter du 1 <sup>er</sup> octobre 2020.
<b>N°013 du 05/02/2021</b>	Contrat signé avec le SDE 09 pour la réalisation de travaux d'éclairage public sur la zone Joulieu 2 pour une estimation d'un montant de 18.730,35 €.
<b>N°014 du 09/02/2021</b>	Attribution du marché assurance dommages ouvrages pour la construction du pôle jeunesse collaboratif à Foix à l'agence AXA Foix Philippe LAURENS pour un montant de 12.115,42 € HT.
<b>N°015 du 23/02/2021</b>	Contrat signé avec la Société EQUADDEX pour un abonnement mensuel de maintien en conditions opérationnelles du pare feu pour un montant de 32 € HT soit un montant annuel de 384 € HT. Ce contrat est établi pour 1 an à compter du 1 <sup>er</sup> mars 2021 renouvelable par tacite reconduction dans la limite de 3 ans.
<b>N°016 du 23/02/2021</b>	Contrat signé avec le Smectom du Plantaurel pour la gestion de collecte et de traitement des déchets assimilés de la médiathèque de Varilhes. Ce service est assuré sans contrepartie financière d'une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction.
<b>N°017 du 04/03/2021</b>	Convention d'accès et d'occupation privative du domaine privé signée avec le syndicat SCoT de la Vallée de l'Ariège afin de disposer de deux emplacements pour des vélos électriques et d'accéder au parking souterrain au siège de l'agglo à Foix et au local technique à Delta sud à Verniolle. Cette convention est conclue à titre gratuit pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction dans une limite maximale de 5 ans.
<b>N°018 du 04/03/2021</b>	Contrat de maîtrise d'œuvre signé avec la SARL DIAZ architecture pour la rénovation du restaurant des Forges de Pyrène à Montgailhard. Le coût de la prestation est arrêté à 7.910,82 € HT.
<b>N°019 du 15/03/2021</b>	Contrat signé avec la société EQUADDEX pour remplacer un abonnement mensuel de 9 licences utilisateurs et 12 lignes directes est d'un montant mensuel de 96,15 € HT soit un total annuel de 1.153,80 € HT. Ce contrat est établi pour une durée initiale de 3 ans.
<b>N°020 du 29/03/2021</b>	Avenant n°3 signé au contrat d'abonnement avec la société BIOQUAL pour la surveillance des réseaux d'eau chaude sanitaire pour la salle omnisport de Vernajoul. Le montant du marché est porté de 2.450 € HT à 2.520 € HT qui prend effet le 15 mars 2021 jusqu'au 30 avril 2022.
<b>N°021 du 29/03/2021</b>	Contrat signé avec le SMECTOM du Plantaurel pour la gestion de déchets assimilés des professionnels pour le multi accueil de Crampagna. Le Contrat est signé pour un an renouvelable par tacite reconduction. Le montant de la prestation est de 1.320 € HT.
<b>N°022 du 29/03/2021</b>	Contrat signé avec l'association Lunisson afin de réaliser des ateliers d'éveil et de sensibilisation musicale, les 30 mars, 6 avril, 4 mai, le 1 <sup>er</sup> et 29 juin. Le montant de la contrepartie financière versée par la communauté d'agglomération s'élève à 550 € TTC pour les 5 séances de 2 heures et 70 € de déplacement.

<p><b>N°023 du 29/03/2021</b></p>	<p>Contrat de partenariat de prestation de service en ophtalmologie signé avec la société E-Ophtalmo pour la résidence autonomie afin de lutter contre les déserts médicaux en réduisant les difficultés d'accès aux soins, de favoriser le dépistage de pathologies oculaires potentiellement graves et faire bénéficier les résidents des meilleures pratiques en matière de diagnostic, prescription, avis spécialisé, surveillance médicale. La prestation est conclue pour une année à compter de la signature et la totalité du coût de la prestation est pris en charge par la conférence des financeurs pour la prévention de la perte d'autonomie.</p>
<p><b>N°024 du 29/03/2021</b></p>	<p>Contrat de prestation signé avec la société Signaux Girod pour la fourniture et la pose de la signalétique, directionnelle, informative et d'adressage sur les zones de Patau et Joulieu sur la commune de Saint-Jean de Verges. Le coût de cette opération est arrêté à 23.234,60 € HT.</p>
<p><b>N°025 du 31/03/2021</b></p>	<p>Contrat avec Orange Business signé pour 1 ligne supplémentaire, destinée à équiper le conseiller en économie de production. L'abonnement mensuel de la ligne mobile est d'un montant mensuel de 22 € HT soit un total annuel de 264 € HT. Ce contrat est établi pour 1 an à compter de la date de signature.</p>
<p><b>N°026 du 31/03/2021</b></p>	<p>Contrat signé avec la société Accompagnement Travaux subventions, représenté par Joffrey KLEPMAN, afin d'assurer la mission suivi animation du programme d'intérêt général d'amélioration de l'habitat (PIG) pour la période du 1er avril au 30 juin 2021. Ce contrat se compose d'une part fixe soit un forfait mensuel de 3.000 € HT et d'une part variable assise sur le nombre d'accompagnements réalisés de demande de subvention avec DPE et de missions d'expertises conduites dans le cadre de la lutte contre l'habitat indigne.</p>
<p><b>N°027 du 31/03/2021</b></p>	<p>Contrat signé avec la société Accompagnement Travaux subventions, représenté par Joffrey KLEPMAN, afin d'assurer la mission suivi animation des nouveaux dossiers d'amélioration de l'habitat en prévision de leur dépôt dans le cadre de la future convention ORT. Ce contrat est établi pour la période du 1er avril au 30 juin 2021. Ce contrat se compose d'une part fixe soit un forfait mensuel de 600 € HT et d'une part variable assise sur le nombre de dossiers constitués.</p>
<p><b>N°028 du 12/04/2021</b></p>	<p>Contrat signé avec Yves GREVET pour une rencontre avec une classe de lycéens de Gabriel Fauré – Foix et une participation à un café littéraire au sein de la médiathèque de Foix. Ces prestations se dérouleront sur la journée du 5 mai 2021. Le montant de la contrepartie financière versée par la communauté d'agglomération s'élève à 610.96 € TTC, correspondant aux frais de la prestation, d'hébergement et de repas.</p>
<p><b>N°029 du 12/04/2021</b></p>	<p>Convention d'honoraires avec la SELARL Yann FIEUZET, Sophie de LAVAL et Magali PATINO pour l'établissement d'un commodat pour le restaurant des Forges de Pyrène (éléments de cuisine à l'exception de la hotte). Le montant de la prestation s'élève à 1.085 € TTC.</p>
<p><b>N°030 du 12/04/2021</b></p>	<p>Acte d'achat signé avec M. et Mme BONNERY pour l'acquisition de la parcelle AI 34 d'une superficie de 2.166 m<sup>2</sup> pour un montant de 2.599,20 €. Cet achat est intégré au projet de résidence tourisme au site des Forges de Pyrène sur la commune de Montgailhard.</p>
<p><b>N°031 du 12/04/2021</b></p>	<p>Convention avec Mme DACRUZ Nadine, art thérapeute afin de réaliser des ateliers collectifs à médiation artistique auprès des résidents en perte d'autonomie sur la résidence Bleu printemps ainsi que des ateliers individuels à domicile et des cours collectifs envers les proches aidants. La participation financière de la communauté d'agglomération sera à hauteur de 20 % du coût global de l'action (10.600 €), soit 2.120 €, le complément du coût, soit 8.480 € sera versé par la Conférence des Financeurs pour la prévention de la perte d'autonomie.</p>

<b>N°032 du 14/04/2021</b>	Avenant signé au contrat avec l'association Alternatives culturelles pour la prestation d'un concert duo Religo qui se déroulera à huit clos avec une diffusion par web TV, le 21 mai 2021 à 20h15 à la Limonaderie à Foix. Le montant de la prestation s'élève à 450 €
<b>N°033 du 14/04/2021</b>	Désignation de Maître Gilles MAGRINI dans le cadre du recours indemnitaire de plein contentieux porté devant le Tribunal administratif de Toulouse par la SELAS EGIDE en qualité de mandataire liquidateur de la SARL LE RELAIS DES FORGES. L'assurance protection juridique PILLIOT Assurance prend en charge jusqu'à 2.200 € de frais et honoraires de procédure, le restant dû sera à la charge de la communauté d'agglomération.
<b>N°034 du 14/04/2021</b>	Bail commercial signé avec la SAS L'Abeille gourmande relatif à l'exploitation du restaurant des Forges de Pyrène d'une durée de 9 ans à compter du démarrage de l'exploitation pour un loyer annuel de 24.000 € HT. Un versement de pas de porte est convenu de 50.000 € HT.
<b>N°035 du 21/04/2021</b>	Convention de mise à disposition de locaux et d'équipements de la cantine signée avec la mairie de Varilhes afin d'organiser l'accueil des familles dans le cadre du lieu d'accueil enfant parent « l'Escalé » pendant les périodes scolaires du 15 au 24 février, du 12 au 21 avril, du 12 juillet au 11 août et du 25 octobre au 3 novembre 2021. Les frais de fonctionnement seront pris en charges par l'aggl.
<b>N°036 du 16/04/2021</b>	Convention de mise à disposition de locaux et d'équipements de la cantine signée avec la mairie de Varilhes afin d'organiser l'accueil des familles dans le cadre du lieu d'accueil enfant parent « l'Escalé » pendant la période scolaire du 19 au 28 octobre. Les frais de fonctionnement seront pris en charges par l'aggl pour un montant de 25 € par jour d'accueil au public.
<b>N°037 du 28/04/2021</b>	Cession de biens mobiliers signée avec la SAS L'abeille gourmande de cuisine existants appartenant au restaurant Les Forges de Pyrène. Ces biens sont cédés en l'état pour un montant global de 4.000 € HT.
<b>N°038 du 21/04/2021</b>	Contrat signé avec la société STANLEY Sécurité pour la mise en place de caméras sur le site de la salle omnisports de Vernajoul suite à des dégradations multiples. Il est prévu d'installer 5 caméras de location pour un montant de 1.360 € HT, l'assistance, la maintenance, le déplacement, la main d'œuvre, les pièces et les consommables seront facturés à hauteur de 69 € par mois. Des frais de gestion pourront être appliqués en fonction du mode de paiement pour un montant de 36 € par an. Ce contrat est conclu pour une durée de 60 mois à compter de la mise en place du matériel.
<b>N°039 du 21/04/2021</b>	Convention de mise à disposition et de prestation de services signée avec la Maison Palmade afin d'assurer la gestion des contrats de location, l'entretien, le contrôle, le stockage, le transport, le montage et le démontage du chapiteau appartenant à la communauté d'agglomération. Le coût de la prestation sera inférieur à 20.000 € HT pour une durée d'un an.
<b>N°040 du 21/04/2021</b>	Convention de mise à disposition du chapiteau de la communauté d'agglomération aux associations ou aux communes du territoire assurée par la Maison Palmade pour la gestion administrative, l'entretien, le contrôle, le transport, le montage et le démontage. Celle-ci est reconduite pour l'année 2021 aux mêmes conditions et tarifs que l'année 2020.
<b>N°041 du 21/04/2021</b>	Reconduction du contrat de location de la machine à affranchir signé avec Pitney Bowes. Le montant mensuel est 38,70 € et le contrat est conclu pour une durée de 1 an renouvelable par tacite reconduction dans la limite maximale de 5 ans.

<b>N°042 du 28/04/2021</b>	Attribution du marché de consultation signé avec Pierre FISHER relatif à la décoration du pôle jeunesse collaboratif à Foix dans le cadre du 1% artistique. Le montant de la prestation s'élève à 13.965.47 € TTC.- Indexation annuelle du loyer sur la base de l'indice des loyers commerciaux.
<b>N°043 du 03/05/2021</b>	Contrat signé avec la Société EQUADDEX portant : - sur la mise à disposition d'une console de gestion et de prise en main à distance, ainsi que de la solution antivirus Webroot pour l'ensemble des ordinateurs de l'agglo. pour un montant annuel de 5.760 € HT. - sur le maintien en conditions opérationnelles des serveurs avec outil antivirus et prise en main à distance, ainsi que la supervision des sauvegardes pour un montant annuel de 3.024 € HT. Ce contrat est établi pour 1 an à compter du 1 <sup>er</sup> juin 2021.
<b>N°044 du 26/05/2021</b>	Convention signée avec SMDEA relative à l'exploitation du restaurant des Forges de Pyrène pour la vidange régulière du bac à graisse. Le montant de la prestation s'élève à 516 € HT par intervention, soit un total annuel de 1.032 € HT. La durée du contrat est de 3 ans par tacite reconduction par période de 3 ans ne pouvant dépasser 9 ans.
<b>N°045 du 26/05/2021</b>	Conventions de partenariat signées avec les associations mémorielles partenaires du centre d'histoire de la Résistance et de la Déportation dans le but d'entretenir et transmettre la mémoire sur la période de la deuxième guerre mondiale.
<b>N°046 du 26/05/2021</b>	Convention de mise à disposition de locaux sis 17 avenue du 8 mai 1945 à Varilhes avec l'association Bleu Printemps. Le contrat, conclu pour une durée de 3 ans renouvelable par reconduction expresse, et consenti à titre gracieux, hors frais de fonctionnement qui seront pris en charge par l'association Bleu Printemps.
<b>N°047 du 26/05/2021</b>	Convention signée avec l'association L'œil du souffleur afin d'organiser des ateliers combinant musique et mise en scène autour du projet « les indiens sont à l'Ouest ». Ce projet se déroulera jusqu'à la fin de l'année scolaire 2020-2021. Le montant de la contrepartie financière est de 3.000 €.
<b>N°048 du 26/05/2021</b>	Convention de financement signée avec la société des Editeurs et auteurs de musique pour l'acquisition de partitions pour la parthèque de l'école de musique. Le montant alloué de financement par la SEAM est de 5.000 € correspondant à un montant maximal d'acquisition de partitions de 7.000 €.
<b>N°049 du 28/05/2021</b>	Contrat avec Orange Business signé pour 1 ligne supplémentaire, destinée à équiper le conseiller en économie de production. L'abonnement mensuel de la ligne mobile est d'un montant mensuel de 22 € HT soit un total annuel de 264 € HT. Ce contrat est établi pour 1 an à compter de la date de signature.
<b>N°050 du 28/05/2021</b>	Convention tripartite signée avec la société ENEDIS et le comptable public de la trésorerie spécialisée du Pays de Foix pour payer les cautions de réalisations à EDF OA, dans le cadre de l'obligation d'achat de l'électricité produite par les installations de panneaux photovoltaïques.
<b>N°051 du 02/06/2021</b>	Contrat signé avec l'association Lunisson afin de réaliser des ateliers d'éveil et de sensibilisation musicale, les 7, 17 et 21 juin. Le montant de la contrepartie financière versée par la communauté d'agglomération s'élève à 330 € TTC pour les 3 séances de 1 heure et 58,08 € de déplacement.
<b>N°052 du 02/06/2021</b>	Convention de partenariat signée avec la commune de Lavelanet, la communauté des communes Couserans-Pyrénées et la Fédération musicale de l'Ariège pour l'organisation commune des examens de fin de cycle qui auront lieu le 9 juin 2021 à Foix.

<b>N°053 du 02/06/2021</b>	Avenant N°2 à la convention de mise à disposition du module 2 de la plateforme technologique à l'entreprise MARION Technologies (Delta Sud), de proroger jusqu'au 31 décembre 2021. Le coût mensuel de la location est inchangé, soit 500 € HT.
<b>N°054 du 07/06/2021</b>	Convention de formation professionnelle signée avec l'association des bibliothécaires de France relative à une préparation au diplôme auxiliaire de bibliothèque. Le coût de ladite formation est d'un montant de 1.300 € et se déroulera sur l'année scolaire du 20 septembre 2021 au 20 juin 2022 pour un total de 200 heures de cours et d'un stage pratique de 35 heures.
<b>N°055 du 09/06/2021</b>	Convention de partenariat signée avec l'association Regard Nomade pour la mise à disposition et l'entretien des sanitaires mobiles pour la durée du festival Résistance du 9 au 17 juillet 2021.
<b>N°056 du 14/06/2021</b>	Contrat signé avec le groupe Cardiosecours pour le suivi et contrôle périodique des 3 défibrillateurs sur les sites des Forges de Pyrène, de la salle omnisports à Ferrières et de la salle omnisports à Vernajoul. Le montant de la prestation est de 235 € annuel pour une durée d'un an renouvelable 5 fois par tacite reconduction.
<b>N°057 du 17/06/2021</b>	Convention signée avec Coline MARTY, psychomotricienne DE libérale afin d'organiser des séances collectives de psychomotricité pour les résidents de la Résidence autonomie. Ce projet se déroulera à compter du 18 juin 2021 sur une période de 20 semaines à raison d'une séance d'une heure par semaine. Le coût de revient pour l'agglo s'élève à 20% du coût total de la prestation soit 500 €.
<b>N°058 du 23/06/2021</b>	Contrat de services signé avec la société Berger Levraut définissant les modalités de fournitures et de prestations de services applicables : droit d'accès BL.RH mobile, ouverture de compte, suivi personnalisé à distance, paramétrage e.sedit gestion des ressources humaines, formation e.sedit gestion des ressources humaines. Le montant des prestations est de 8.004,80 € TTC pour une durée de 36 mois.
<b>N°059 du 28/06/2021</b>	Contrat de partenariat signé avec la communauté professionnelle et territoriale de santé Ariège Pyrénées afin d'organiser une réponse collective des professionnels de santé aux enjeux liés à l'accès et à la qualité des soins de proximité pour la population dans un territoire de santé. Ce partenariat ne donne pas lieu de contrepartie financière.
<b>N°060 du 28/06/2021</b>	Convention de prestation de service signée avec le groupe associatif Siel Bleu pour la mise en œuvre d'ateliers d'activité physique adaptée aux résidents de la résidence autonomie à Varilhes. Ce projet se déroulera à compter du 1 <sup>er</sup> juillet 2021 sur une période de 32 semaines à raison de deux séances d'une heure par semaine. Le coût de revient pour l'agglo s'élève à 20% du coût total de la prestation soit 896 €.
<b>N°061 du 28/06/2021</b>	Validation de l'estimation des travaux établie par le SDE 09 pour l'éclairage public secteur pôle jeunesse collaboratif à Foix. Le montant des travaux est estimé à 8.200 €.
<b>N°062 du 28/06/2021</b>	Contrat de cession signé avec la Scop la Limonaderie pour une tournée théâtrale sur six communes rurales du territoire qui se produira du 7 au 24 juillet. Le montant de la contrepartie financière versée par l'agglo s'élève à 3.565,50 € TTC dont 84 € de déplacement.
<b>N°063 du 28/06/2021</b>	Convention de formation signée avec l'UFCV Occitanie afin de répondre aux attentes de formations souhaitées pour les bénévoles du dispositif MONALISA sur la thématique « lutter contre l'isolement des personnes âgées ». Ce projet se déroulera sur deux jours le 30 juin et le 1 <sup>er</sup> juillet. Le coût pour l'agglo s'élève à 20% du coût total de la prestation, soit 1.500 €, et 100 € de frais de déplacement.

<b>N°064 du 07/07/2021</b>	Contrat de partenariat signé avec l'établissement public de coopération culturelle « les ateliers Médecis » afin de soutenir de jeunes artistes dans le cadre de projets de recherche et de création. Il s'agit d'un projet de réalisations arts plastiques à partir de recueils de témoignages intergénérationnels associant la participation des usagers des établissements accueillants ci-dessous : les ludothèques de Ferrières et de Varilhes, les médiathèques de Foix et de Varilhes, la résidence autonomie et le CLIC de Foix. Ce partenariat ne donne pas lieu de contrepartie financière.
<b>N°065 du 21/07/2021</b>	Convention de mise à disposition de minibus signée, avec le PAAJIP qui peut être amenée, dans le cadre de ses activités, à transporter des personnes. Celle-ci est consentie pour une durée de deux ans et ce à titre gratuit.
<b>N°066 du 21/07/2021</b>	Convention de mise à disposition de matériel informatique, signée avec l'association CPTS Ariège-Pyrénées pour l'ouverture du centre de vaccination au centre culturel Olivier Carol à Foix. Celle-ci est consentie du 24 juillet au 28 août 2021 et ce à titre gratuit.
<b>N°067 du 21/07/2021</b>	Convention signée avec l'association Ensemble Pas à Pas pour la mise en œuvre d'ateliers de sophrologie à destination des résidents de la résidence autonomie à Varilhes. Ces ateliers se dérouleront de juillet à décembre 2021. Le montant de la contrepartie financière versée par l'agglomération s'élève à 850 €.
<b>N°068 du 28/07/2021</b>	Convention de partenariat signée avec l'association Regard Art'Ariège pour organiser un stage de jazz avec l'école de musique intercommunale, du lundi 26 au jeudi 29 juillet et qu'à l'issue de celui-ci une représentation sera proposée au public le jeudi 29 juillet 2021.
<b>N°069 du 28/07/2021</b>	Contrat d'assistance à maîtrise d'ouvrage signé avec la société ACE Consultants pour l'assistance à la passation de contrats d'assurances de l'Agglomération et des communes membres du groupement de commandes dont le montant de la prestation s'élève à 16.690 € pour une durée de 5 ans.
<b>N°070 du 28/07/2021</b>	Contrat signé avec le groupement Amplitude TC, pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage juridique, technique financière, fiscale et sociale en matière de transport public urbain de voyageurs. Le montant de la prestation s'élève à 48.145 € HT.
<b>N°071 du 28/07/2021</b>	Convention de mise à disposition de locaux de l'école Nelson MANDELA avec la commune de Foix pour l'accueil de loisirs des mercredis et des vacances scolaires assuré par les Francas du pays de Foix. Le contrat est conclu du 8 juillet 2021 au 6 mai 2022 et consenti à titre gracieux.
<b>N°072 du 28/07/2021</b>	Convention de prestation signée avec Marie-Cécile MAURY, psychologue afin d'organiser des actions de supervision auprès de l'équipe de la crèche familiale de Ferrières. Ces séances se dérouleront de septembre 2021 à juillet 2022 à raison de 11 séances de deux heures chacune. Le montant total s'élève à 1.760 €.
<b>N°073 du 04/08/2021</b>	Convention de prestation signée avec Marie-Cécile MAURY, psychologue afin d'organiser des actions de supervision auprès de l'équipe du multi accueil de Foix. Ces séances se dérouleront de septembre 2021 à juin 2022 à raison de 10 séances de deux heures chacune. Le montant total s'élève à 1.600 €.
<b>N°074 du 04/08/2021</b>	Convention de prestation signée avec Marie-Cécile MAURY, psychologue afin d'organiser des actions de supervision auprès de l'équipe de la du multi accueil de Ferrières. Ces séances se dérouleront de septembre 2021 à juin 2022 à raison de 10 séances de deux heures chacune. Le montant total s'élève à 1.600 €.
<b>N°075 du 04/08/2021</b>	Contrat de mise à disposition de Véronique BACQUÉ signé avec la commune de Saint Félix de Rieutord. Cet agent exerce des fonctions d'animation, d'accueil et d'entretien de la médiathèque de Saint Félix de Rieutord à raison de 8 heures hebdomadaires jusqu'au 31 août 2021 pour une durée de 3 ans et renouvelable par période n'excédant pas 3 ans.

<b>N°076 du 04/08/2021</b>	Convention de prestation signée avec Facyla BENAKCHA, psychologue afin d'organiser des actions de supervision auprès de l'équipe de la du multi accueil de Crampagna. Ces séances se dérouleront de septembre 2021 à juin 2022 à raison de 9 séances de deux heures chacune. Le montant total s'élève à 1.440 €.
<b>N°077 du 04/08/2021</b>	Contrat signé avec le groupement Chalenges Publics – PINTAT Avocats afin d'accompagner l'Agglo sur la création du Centre Intercommunal d'Action Sociale sur un point de vue juridique, technique et financier sur les différentes étapes de la construction. Le coût de l'opération est arrêté à 7.200 € HT.
<b>N°078 du 19/08/2021</b>	Avenant à la convention de mise à disposition du service restauration avec la commune de Verniolle. Le contrat est établi pour le 1 <sup>er</sup> septembre 2021, les autres clauses restent inchangées.
<b>N°079 du 19/08/2021</b>	Avenant à la convention de mise à disposition de locaux avec la commune de Verniolle. Le contrat est établi pour le 1 <sup>er</sup> septembre 2021, les autres clauses restent inchangées.
<b>N°080 du 19/08/2021</b>	Convention de mandat consentie à titre gracieux, signée avec la commune de Baulou pour la passation du marché public de travaux relatifs à la réfection généralisée de la route forestière du Comté et de création de pistes de débarquement en forêt communale de Baulou.
<b>N°081 du 30/08/2021</b>	Vente à la société RECAERO d'une parcelle cadastrée section ZL 344 d'une superficie de 3.035 m <sup>2</sup> sur la commune de Verniolle. Le prix de la vente est fixé à 30.350 € avec une TVA sur marge de 3.823,39 €.
<b>N°82 du 01/09/2021</b>	Convention signée avec le centre de gestion de la fonction publique de l'Ariège afin d'adhérer au service de santé et sécurité au travail. Le montant de la participation s'élève à 94 € par an, par agent à temps complet, cette participation sera calculée au prorata de la quotité de temps de travail de chaque agent présent au 31 décembre de l'année N+1 sur la base d'un état déclaratif complété chaque année par l'agglo. Ce contrat est établi pour une durée de 3 ans à compter du 1 <sup>er</sup> juillet 2021.
<b>N°83 du 01/09/2021</b>	Convention signée avec le centre de gestion de la fonction publique de l'Ariège afin d'adhérer au service missions temporaires. Ce contrat est établi pour une durée indéterminée à la date de signature.
<b>N°84 du 20/09/2021</b>	Avenant au contrat de maintenance signé avec la société ORONA pour une modification de couverture de dépannage plus importante au Foyer logement Bleu Printemps. Le montant du contrat est porté de 3.252 € HT à 3.952 € HT soit 4.742,40 € TTC à partir du 1 <sup>er</sup> octobre 2021.
<b>N°85 du 20/09/2021</b>	Convention de mise à disposition de personnels signée avec l'association les Francas du Pays de Foix pour les ALSH de Varilhes et Verniolle. Ces agents exercent des fonctions d'animation d'accueil de loisirs. Ce contrat est établi pour une durée d'un an renouvelable tacitement dans la limite de 3 ans soit jusqu'au 31 août 2024.
<b>N°86 du 20/09/2021</b>	Contrat avec Orange Business signé pour 1 ligne supplémentaire, destinée à équiper la responsable de la crèche familiale. L'abonnement mensuel de la ligne mobile est d'un montant mensuel de 9,75 € HT, soit un total annuel de 117 € HT. Ce contrat est établi pour 24 mois à compter de la date de signature.
<b>N°87 du 20/09/2021</b>	Convention de mise à disposition de Véronique BACQUÉ signée avec la commune de Saint-Félix-de-Rieutord. Cet agent exerce des fonctions d'animation, d'accueil et d'entretien de la médiathèque à raison de 8 heures hebdomadaires. La convention prend effet le 1 <sup>er</sup> septembre 2021 pour une durée de 3 ans et applicable jusqu'au 31 août 2024.



<p><b>N°88 du 20/09/2021</b></p>	<p>Contrat de l'atelier salarial premium signé avec le groupe Adelyce dont l'objet est d'assister la communauté d'agglomération dans l'analyse et le pilotage de la masse salariale. Le contrat porte sur l'abonnement annuel à l'application et au service d'assistance, à l'accès illimité à la plateforme sécurisée et au service d'assistance ainsi que l'accompagnement illimité, en ligne, du consultant métier. Le droit d'accès Atelier Salarial s'élève à 4.080 € et la mise en service seulement la 1<sup>ère</sup> année est de 3.360 € soit un total de 7.440 € pour une durée de 3 ans.</p>
<p><b>N°89 du 20/09/2021</b></p>	<p>Contrat avec Orange Business signé pour 1 ligne supplémentaire, destinée à la chargée de communication. L'abonnement mensuel de la ligne mobile est d'un montant mensuel de 22 € HT, soit un total annuel de 264 € HT. Ce contrat est établi pour 24 mois à compter de la date de signature.</p>
<p><b>N°90 du 20/09/2021</b></p>	<p>Convention de mise à disposition de la salle omnisports intercommunale à Vernajoul signée avec l'association Yoga pour tous représentée par Mme CROCHARD Florence. Cette convention d'utilisation hebdomadaire est consentie à titre gracieux suivant les créneaux attribués à chaque saison de septembre 2021 à juin 2022.</p>
<p><b>N°91 du 28/09/2021</b></p>	<p>Convention signée avec la Direction des services départementaux de l'éducation nationale de l'Ariège afin d'organiser des activités d'enseignement dans les écoles maternelles et élémentaires. Cette convention, établie pour l'année scolaire 2021-2022, est renouvelable par tacite reconduction avant le début de l'année scolaire suivante.</p>
<p><b>N°92 du 28/09/2021</b></p>	<p>Convention de partenariat signée avec le collège Lakanal à Foix et l'école de musique intercommunale, l'objectif étant de favoriser le développement de la pratique instrumentale et orchestrale pour des élèves de sixième. Cette convention est établie pour l'année scolaire 2021-2022 à titre gracieux.</p>
<p><b>N°93 du 28/09/2021</b></p>	<p>Convention de partenariat signée avec le centre intercommunal d'action sociale du Pays d'Olmes relative à une formation sur la mission d'information juridique des relais assistants maternels intercommunaux (Ferrières et Varilhes) déclinée en 3 modules. Le coût de cette prestation, qui se déroulera de 2021 à 2023 sera pour l'année 2021 de 520 €, pour l'année 2022 de 421,32 € et pour l'année 2023 de 424 €.</p>
<p><b>N°94 du 28/09/2021</b></p>	<p>Contrat signé avec l'association <i>Un air de liberté</i> pour une représentation d'un spectacle interprété par le musicien Greg. Le spectacle se déroulera le 7 octobre 2021 au multi accueil intercommunal à Foix. Le montant de la prestation s'élève à 375 € TTC frais de déplacement inclus.</p>
<p><b>N°95 du 28/09/2021</b></p>	<p>Convention de mise à disposition de personnel signée avec le SIVOM du Plantaurel. Cet agent exerce des fonctions d'animation, d'accueil et d'entretien de la médiathèque de Montégut Plantaurel à raison de 8 heures hebdomadaires du 1<sup>er</sup> septembre 2021 et jusqu'au 31 août 2024.</p>
<p><b>N°96 du 28/09/2021</b></p>	<p>Contrat de maintenance signé avec la société TKE pour assurer l'entretien des deux ascenseurs du pôle de services. Le coût de la prestation totale s'élève à 2.730 € HT, soit 3.276 € TTC, à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2021 pour une durée de 2 ans renouvelable 2 fois par reconduction expresse.</p>
<p><b>N°97 du 28/09/2021</b></p>	<p>Convention signée avec André LAURENS, pour la tenue d'une conférence sur le thème <i>Le PPF, un parti politique à la solde des nazis</i>. Cette conférence se déroulera le 1<sup>er</sup> octobre 2021 à 20h30 au centre d'histoire de la Résistance et de la Déportation sans contrepartie financière.</p>

<b>N°98 du 28/09/2021</b>	Convention de prestation signée avec Facyla BENAKCHA, psychologue, afin d'organiser des actions de supervision auprès de l'équipe du multi accueil intercommunal à Montgailhard. Ces séances se dérouleront de septembre 2021 à juin 2022 à raison de 10 séances de 1h30 chacune. Le montant total s'élève à 1.200 €.
<b>N°99 du 22/09/2021</b>	Bail précaire signé avec la société Aubert et Duval pour la mise à disposition du module n°1 de la plateforme technologique intercommunale à Verniolle pour une durée de 24 mois à compter du 22 septembre 2021 pour un loyer mensuel de 2.080,86 € HT auquel s'ajoute une provision pour charge de 183 € HT.
<b>N°100 du 05/10/2021</b>	Convention de coopération signée avec l'association <i>Le Léo de Foix</i> pour la mise en place d'ateliers informatiques dans les médiathèques intercommunales à Foix et à Varilhes. Ces séances se dérouleront d'octobre à décembre 2021 à raison de deux cycles de quatre séances de 1h30 chacune. La prestation est de 35 € par heure d'intervention.
<b>N°101 du 05/10/2021</b>	Convention de prestation signée avec Brigitte GALLOT LAVALLÉE, psychologue, afin d'organiser des actions de supervision auprès de l'équipe des LAEP intercommunaux à Foix et à Varilhes. Ces séances se dérouleront de janvier à décembre 2021 à raison de 11 séances de 1h30 chacune. Le montant total s'élève à 1.727 € frais de déplacement inclus.
<b>N°102 du 05/10/2021</b>	Avenant n°1 à la convention signée avec la Mutualité Sociale Agricole pour le versement de la prestation de service unique du lieu d'accueil enfants parents intercommunal à, pour l'année 2021.
<b>N°103 du 05/10/2021</b>	Convention de mise à disposition de service signée avec le SIVE de Saint-Jean de Verges, Crampagna et Loubières afin de promouvoir l'activité de l'école de musique intercommunale et pour faciliter la découverte et l'accès à la pratique musicale. Les interventions des professeurs de musique dans les écoles se feront en lien avec le projet pédagogique de l'école. Cette convention est établie à hauteur de 2 heures par semaine au taux horaire de 39 € du 28 septembre 2021 jusqu'à la fin de l'année scolaire 2022 (prise en charge par le SIVE).
<b>N°104 du 05/10/2021</b>	Avenant n°1 à la convention signée avec la Mutualité Sociale Agricole pour le versement de la prestation de service unique du lieu d'accueil enfants parents intercommunal à Foix, pour l'année 2021.
<b>N°105 du 05/10/2021</b>	Avenant n°1 à la convention signée avec la Mutualité Sociale Agricole pour le versement de la prestation de service pour le relais assistants maternels intercommunal à Ferrières, pour l'année 2021.
<b>N°106 du 05/10/2021</b>	Avenant n°1 à la convention, signé avec la Mutualité Sociale Agricole pour le versement de la prestation de service pour le relais assistants maternels intercommunal à Varilhes, pour l'année 2021.
<b>N°107 du 05/10/2021</b>	Convention signée avec Clément MAURY pour la tenue d'une conférence sur le thème <i>L'Ariège au temps de Vichy, église et société</i> . Cette conférence se déroulera le 19 novembre 2021 à 20h30 au centre d'histoire de la Résistance et de la Déportation. Le montant de la prestation s'élève à 156,38 € frais de déplacements inclus.
<b>N°108 du 05/10/2021</b>	Convention signée avec l'association <i>Rencontre théâtrale du Carla Bayle</i> représentée par Joëlle WENDLING, pour la tenue d'une conférence sur le thème du génocide des Tutsis au Rwanda. Cette conférence se déroulera le 21 octobre 2021 à 20h30 au centre d'histoire de la Résistance et de la Déportation. Le montant de la prestation s'élève à 202,49 € frais de déplacements inclus.

<b>N°109 du 05/10/2021</b>	Demande de subvention auprès de l'État afin d'équiper les bâtiments intercommunaux en équipements numériques de haute qualité pour répondre aux besoins croissants en matière de vidéoconférence et d'outils de travail performants. Le coût prévisionnel de l'opération est estimé à 100.519,81 € HT, la sollicitation auprès de l'Etat est de 50% au titre de la DETR 2021 soit 50.259 €.
<b>N°110 du 12/10/2021</b>	Contrat signé avec l'association <i>La tour Swing</i> , représentée par Georges GONCALVES pour une représentation d'un concert jazz. Le spectacle se déroulera le 8 octobre 2021 à la médiathèque intercommunale à Montgailhard. Le montant de la prestation s'élève à 600 € TTC frais de déplacement inclus.
<b>N°111 du 12/10/2021</b>	Contrat signé avec l'association <i>Urban music and digital entertainment</i> , représentée par Claude SZWIMER pour une représentation d'un spectacle de lecture musicale intitulé <i>Le modèle Pickman</i> , dans le cadre de la programmation culturelle d' <i>Anime-moi une histoire</i> . La représentation se déroulera le 23 octobre 2021 à l'église de Burret. Le montant de la prestation s'élève à 600 € TTC.
<b>N°112 du 12/10/2021</b>	Contrat signé avec l'association <i>Les Thérèses</i> , représentée par Christian FAGET pour une représentation d'un spectacle intitulé <i>Aux 4 coins du monde</i> , dans le cadre de la programmation culturelle d' <i>Anime-moi une histoire</i> . La prestation se déroulera le 24 octobre 2021 à la salle des fêtes de Montégut Plantaurel. Le montant de la prestation s'élève à 830 € TTC frais de déplacement inclus.
<b>N°113 du 12/10/2021</b>	Contrat signé avec l'association <i>La Gamme</i> , représentée par Mylène BALLESTER pour une représentation d'un spectacle intitulé <i>Ensemble</i> , dans le cadre de la programmation culturelle d' <i>Anime-moi une histoire</i> . La prestation se déroulera le 25 octobre 2021 à la salle polyvalente de Saint-Félix de Rieutord. Le montant de la prestation s'élève à 809,84 € TTC frais de déplacement inclus.
<b>N°114 du 12/10/2021</b>	Contrat signé avec l'association <i>Le poisson soluble</i> , représentée par Monique CHAMBE pour une représentation d'un spectacle intitulé <i>Prise de Terre</i> , dans le cadre de la programmation culturelle d' <i>Anime -moi une histoire</i> . La prestation se déroulera le 29 octobre 2021 à la ludothèque intercommunale à Ferrières. Le montant de la prestation s'élève à 1.691,40 € TTC frais de déplacement et repas inclus.
<b>N°115 du 12/10/2021</b>	Contrat signé avec <i>La Fourche Compagnie</i> , représentée par Christine BOLLARD pour une représentation d'un spectacle intitulé <i>La sauvage</i> , dans le cadre de la programmation culturelle d' <i>Anime-moi une histoire</i> . La prestation se déroulera le 4 novembre 2021 à la salle polyvalente de Saint-Jean de Verges. Le montant de la prestation s'élève à 868,80 € TTC frais de déplacement et repas inclus.
<b>N°116 du 12/10/2021</b>	Contrat signé avec l'association <i>La Compagnie CIMI'mondes</i> , représentée par Odile GALLAIS pour une représentation d'un spectacle intitulé <i>L'ogresse poilue</i> dans le cadre de la programmation culturelle d' <i>Anime-moi une histoire</i> . La prestation se déroulera le 27 octobre 2021 à la médiathèque intercommunale à Saint-Pierre de Rivière. Le montant de la prestation s'élève à 1.063,40 € TTC frais de déplacement et repas inclus.
<b>N°117 du 12/10/2021</b>	Contrat signé avec l'association <i>Divers sens</i> , représentée par Laurence GIULIANI pour une représentation d'un spectacle intitulé <i>D.Lis</i> dans le cadre de la programmation culturelle d' <i>Anime-moi une histoire</i> . La prestation se déroulera le 28 octobre 2021 à la médiathèque intercommunale à Varilhes. Le montant de la prestation s'élève à 1.230,80 € TTC frais de déplacement inclus.
<b>N°118 du 12/10/2021</b>	Contrat signé avec l'association <i>Rock Roots Riders</i> , représentée par Daniel SORASIO pour une représentation d'une animation musicale. La prestation se déroulera le 22 octobre 2021 à la salle culturelle de Verniolle. Le montant de la prestation s'élève à 600 € TTC.
<b>N°119 du 12/10/2021</b>	Convention de mise à disposition de salles municipales signée avec les communes membres de la communauté d'agglomération pour l'organisation de manifestations au sein du pôle sport, culture et solidarité. Ces contrats sont consentis à titre gracieux.

<b>N°120 du 22/10/2021</b>	Convention d'utilisation du centre aquatique signée avec l'ASC Saint-Jean-de-Verges pour la mise à disposition du bassin sportif afin de pouvoir dispenser des cours de natation, en vue de participer à des compétitions. Toutes les séances prévues devront être payées par l'utilisateur, soit 44 € par heure. Le contrat est signé pour une année scolaire.
<b>N°121 du 22/10/2021</b>	Convention de mise à disposition de locaux et de répartition de frais de fonctionnement pour l'accueil de loisirs pour la période du 1 <sup>er</sup> septembre 2021 au 31 août 2024 signée avec la commune de Verniolle. La convention est établie à titre gratuit, seuls les frais de fonctionnement seront dus par la communauté d'agglomération.
<b>N°122 du 22/10/2021</b>	Contrat signé avec Orange Business pour une ligne supplémentaire, destinée à équiper la cheffe de projet PLUi. L'abonnement mensuel de la ligne mobile est d'un montant mensuel de 22 € HT, soit un total annuel de 264 € HT. Ce contrat est établi pour 24 mois à compter de la date de signature.
<b>N°123 du 22/10/2021</b>	Contrat signé avec la compagnie <i>Farfeloup</i> , représentée par Frédéric COUTINHO DE ALMEIDA, pour une représentation d'un spectacle intitulé <i>Le vieux loup à la peau qui pend</i> dans le cadre de la programmation culturelle d' <i>Anime-moi une histoire</i> . La prestation se déroulera le 30 octobre 2021 à la salle Isabelle Sandy à Foix. Le montant de la prestation s'élève à 750 € TTC.
<b>N°124 du 22/10/2021</b>	Contrat signé avec la société <i>Sarre et Moselle</i> pour souscrire à une assurance « atteintes au système d'information cyber risques ». L'abonnement annuel est de 2.132 € TTC. Ce contrat est établi pour 12 mois à compter de la date de signature.
<b>N°125 du 22/10/2021</b>	Contrat de prestation signé avec la société <i>Groovy Stew</i> , pour animer des séances d'éveils musicaux adaptés aux jeunes enfants. Les prestations se dérouleront les 18 octobre, 22 novembre et 13 décembre 2021 à raison de deux ateliers par jour. Le montant de la prestation s'élève à 420 € TTC frais de déplacement inclus.
<b>N°126 du 22/10/2021</b>	Contrat de maintenance signé avec la société <i>Inetum Software France</i> pour le logiciel cadastral <i>intr@geo Viewer Edition</i> . Le montant annuel de la prestation est de 2.306,77 € HT soit 2.768,12 € TTC. Ce contrat est établi pour une durée de 12 mois à compter du 1 <sup>er</sup> janvier renouvelable 3 fois par reconduction tacite.
<b>N°127 du 22/10/2021</b>	Contrat d'hébergement signé avec la société <i>Inetum Software France</i> pour le logiciel cadastral <i>intr@geo Viewer Edition</i> . Le montant annuel de la prestation est de 922,71 € HT soit 1.107,25 € TTC. Ce contrat est établi pour une durée de 12 mois à compter du 1 <sup>er</sup> janvier renouvelable 3 fois par reconduction tacite.
<b>N°128 du 22/10/2021</b>	Convention de mise à disposition du service restauration signée avec la commune de Verniolle pour l'accueil de loisirs intercommunal à Verniolle. Ce contrat est établi du 25 octobre 2021 au 30 septembre 2024. L'agglomération remboursera sa quote-part des frais sur présentation d'un état transmis par la commune de Verniolle deux fois par an et calculé sur la base d'un coût unitaire évalué 8,37 € par repas.
<b>N°129 du 15/11/2021</b>	Convention de mise à disposition de locaux et de répartition de frais de fonctionnement pour l'accueil de loisirs pour la période du 25 octobre 2021 au 30 septembre 2022 signée avec la commune de Saint-Paul-de-Jarrat. La convention est établie à titre gratuit, seuls les frais de fonctionnement seront dus par L'agglomération Foix-Varilhes.
<b>N°130 du 15/11/2021</b>	Contrat signé avec l'association <i>La compagnie Vitabella cirque et magie</i> , représentée par Delphine Segreto pour une représentation d'un spectacle intitulé <i>Les milles et une nuits</i> . La prestation se déroulera le 18 décembre 2021 à la résidence autonomie. Le montant de la prestation s'élève à 200€ TTC.
<b>N°131 du 15/11/2021</b>	Convention de coopération signée avec Occitanie Livre & Lecture pour effectuer la conversion rétrospective catalogue sur microfilms du fonds ancien de la médiathèque de L'agglomération à Foix. Cette opération a un coût total de 47.000€, avec le cofinancement suivant : 50% par le ministère de la Culture, 30% par la bibliothèque nationale de France et 20%, soit 9.400€, par L'agglomération. Un premier acompte de 5.000€ sera versé au démarrage de l'opération et le solde de 4.400€ à la fin de celle-ci. Cette prestation se déroulera sur l'année 2022.

<b>N°132 du 15/11/2021</b>	Bail dérogatoire signé avec la société Aubert et Duval pour la mise à disposition du module n°2 de la plateforme technologique de L'agglo à Verniolle pour une durée d'un an, 10 mois et 20 jours à compter du 1 <sup>er</sup> novembre 2021 pour un loyer mensuel de 2.080,86€ HT, auquel s'ajoute une provision pour charge de 183€ HT.
<b>N°133 du 15/11/2021</b>	Avenant n°4 signé avec le syndicat mixte du SCoT relatif à la prolongation du bail de location de plateaux tertiaires à usage de bureaux à l'antenne technique de L'agglo, pour la période du 1 <sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022, les autres termes de la convention restant inchangés.
<b>N°134 du 15/11/2021</b>	Contrat signé avec Vincent Roquefort, animateur socio-culturel afin d'animer quatre ateliers philo dans le cadre du mois du film documentaire. Les ateliers se dérouleront les vendredis 26 novembre, 3 et 10 décembre de 10h30 à 11h30 à la médiathèque de L'agglo à Verniolle et le samedi 18 décembre à la librairie le Relais de poche. Le montant de la prestation s'élève à 75€ par atelier soit un total de 300€.
<b>N°135 du 15/11/2021</b>	Convention signée avec l'association <i>cirque Catapulte</i> , afin de proposer des initiations aux arts du cirque adaptées aux tout-petits. La prestation se déroulera le 2 décembre 2021 au multi accueil de L'agglo à Montgailhard. Le montant de la prestation s'élève à 150€ TTC frais de déplacement inclus.
<b>N°136 du 15/11/2021</b>	Convention de prestation signée avec Brigitte Gallot Lavallée, psychologue, afin d'organiser des actions de supervision auprès de l'équipe des LAEP de L'agglo à Foix et à Varilhes. Ces séances se dérouleront de janvier à décembre 2022 à raison de 11 séances de 1h30 chacune. Le montant total s'élève à 1.727€ frais de déplacement inclus.
<b>N°137 du 15/11/2021</b>	Contrat signé avec l'association <i>Pollen Production</i> , représentée par Valentin Morello, pour une représentation d'une animation musicale. La prestation se déroulera le 6 novembre 2021 à la médiathèque de L'agglo à Varilhes. Le montant de la prestation s'élève à 453.65€ TTC frais de transport inclus.
<b>N°138 du 15/11/2021</b>	Contrat signé avec l'association <i>Pollen Production</i> , représentée par Valentin Morello pour un spectacle intitulé <i>Marie Louise et les enfants de la forêt enneigée</i> . La prestation se déroulera le 10 décembre 2021 au multi accueil de L'agglo à Verniolle. Le montant de la prestation s'élève à 300€ TTC frais de transport inclus.
<b>N°139 du 15/11/2021</b>	Contrat de cession signé avec l'association <i>Alternatives culturelles</i> , représentée par Bruno Vasse pour une représentation d'un concert intitulé <i>Trio Happy Gypsy</i> . La prestation se déroulera le 27 novembre 2021 à la salle polyvalente de Saint-Martin-de-Caralp. Le montant de la prestation s'élève à 960€ TTC frais de déplacement inclus et repas du soir.
<b>N°140 du 15/11/2021</b>	Contrat signé avec l'association <i>Popatex</i> , représentée par Virginie Amat pour un spectacle intitulé <i>Eau là là</i> . Trois représentations se dérouleront les 3 et 4 janvier 2022 au relais assistants maternels de L'agglo à Varilhes, aux lieux d'accueil enfant-parent de L'agglo à Foix et à Varilhes. Le montant des trois prestations s'élève à 1.000€ TTC frais de transport inclus.
<b>N°141 du 15/11/2021</b>	Contrat signé avec la société Equadex portant sur un abonnement mensuel de deux lignes fixes supplémentaires avec assistance utilisateurs. L'abonnement mensuel de la ligne mobile est d'un montant mensuel de 16,30€ HT, soit un total annuel de 195,60 €HT. Ce contrat est établi pour 12 mois à compter de la date de signature.
<b>N°142 du 15/11/2021</b>	Convention signée avec l'Office national des forêts portant sur la gestion des itinéraires de randonnée dans les forêts domaniales situées sur le territoire de L'agglo. Les travaux d'entretien courant sont à la charge de L'agglo et les travaux d'aménagement à la charge de l'ONF. Ce contrat est établi pour un an à compter de la date de signature et renouvelable par tacite reconduction pour la même durée.

<b>N°143 du 15/11/2021</b>	Contrat signé avec la société Equadex portant sur un abonnement mensuel d'enregistrement de journaux de connexion de 3 bornes wifi. L'abonnement mensuel de la ligne mobile est d'un montant mensuel de 42 €HT, soit un total annuel de 504€ HT. Ce contrat est établi pour 12 mois à compter de la date de signature.
<b>N°144 du 23/11/2021</b>	Contrat de cession signé avec l'association CRICAO, représentée par Lybliamay Hmongoli pour une représentation d'un concert. La prestation se déroulera le 10 décembre 2021 à la médiathèque de L'agglo à Saint-Paul-de-Jarrat. Le montant de la prestation s'élève à 1.125€ TTC frais de déplacement inclus et repas du soir en supplément.
<b>N°145 du 23/11/2021</b>	Convention signée avec l'Union départementale des associations familiales de l'Ariège proposant de prêter une bibliothèque jeunesse aux structures animant des ateliers de découverte du livre jeunesse, dans le cadre <i>Des Livres à Soi</i> . Ce partenariat est établi sans contrepartie financière et prend effet à compter de la date de signature et jusqu'à la date de la restitution de la bibliothèque.
<b>N°146 du 23/11/2021</b>	Maîtrise d'œuvre signée avec la société CBIT à Mirepoix pour la rénovation des 21 salles de bain et pour le rafraîchissement des 21 logements de la résidence autonomie de L'agglo à Varilhes. Le coût global des travaux sont estimés à 19.640€ HT.
<b>N°147 du 23/11/2021</b>	Charte d'engagements du nouveau réseau de proximité des finances publiques signée avec la Direction départementale des finances publiques de l'Ariège. Cette charte entérine jusqu'en 2026 la carte des implantations de la DDFiP sur le territoire de L'agglo et fera l'objet d'une évaluation annuelle entre le directeur départemental des finances publiques et le président de L'agglo dans le cadre d'un comité de suivi.
<b>N°148 du 30/11/2021</b>	Admissions en non-valeurs de titres devenus irrecouvrables pour un montant de 535.26€, à la demande du comptable public de la trésorerie du pays de Foix.
<b>N°149 du 30/11/2021</b>	Contrat de maintenance signé avec la société ORONA pour la maintenance des ascenseurs et le fonctionnement des appels de téléalarme. Le montant annuel de la prestation s'élève à 1.690€ HT pour une durée de 2 ans renouvelable tacitement par période de 2 ans, à partir de la mise en service le 17 décembre 2021.
<b>N°150 du 30/11/2021</b>	Convention partenariale signée avec la Ligue de l'enseignement de l'Ariège afin de mettre en place des animations de lecture dans le cadre de l'opération <i>lire et faire lire</i> . Ce contrat de partenariat est proposé à l'ensemble des services petite enfance de L'agglo Foix-Varilhes. Une cotisation annuelle de 92€ a été acquittée pour l'année 2021.
<b>N°151 du 30/11/2021</b>	Convention signée avec Sophie Comet, conférencière, afin d'animer une conférence sur le thème <i>Joyeux Noël !</i> Elle se déroulera le mercredi 12 décembre à la médiathèque de L'agglo à Foix sans contrepartie financière.
<b>N°152 du 30/11/2021</b>	Convention de prestation signée avec Marie-Cécile Maury, psychologue, afin d'organiser des actions de supervision auprès de l'équipe du multi accueil de L'agglo à Varilhes. Ces séances se dérouleront du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2022 à raison de 10 séances de deux heures chacune. Le montant total s'élève à 1.600€.
<b>N°153 du 30/11/2021</b>	Contrat signé avec la société Equadex portant sur un abonnement mensuel d'enregistrement de journaux de connexion de 9 bornes wifi et du pare feu pour le pôle jeunesse pour un montant mensuel de 161€ HT, soit un total annuel de 1.932€ HT. Ce contrat est établi pour 36 mois à compter de la date de signature.
<b>N°154 du 30/11/2021</b>	Contrat signé avec la société Equadex portant sur une modification de l'abonnement mensuel fibre optique (afin de prendre en compte l'ouverture du pôle jeunesse) pour un montant mensuel de 400€ HT au lieu de 310€ HT, soit un total annuel de 4.800€ HT. Ce contrat est établi pour 12 mois à compter de la date de signature.

<p><b>N°155 du 08/12/2021</b></p>	<p>Convention signée avec l'association <i>Théâtre de la Terre</i>, afin de réaliser quatre spectacles, le 16 décembre 2021 à la Maison de l'enfance de L'agglo à Ferrières à raison de deux séances à l'attention du relais d'assistants maternels de Ferrières, une séance à l'attention du multi accueil de Ferrières, une séance à l'attention de la crèche familiale de Ferrières. Le montant total de la prestation s'élève à 915 € TTC frais de déplacement inclus.</p>
<p><b>N°156 du 14/12/2021</b></p>	<p>Conventions de services signées avec la Mutualité Sociale Agricole pour permettre l'accès au service extranet de consultation des ressources pour le calcul de la participation des familles aux frais d'accueil dans les établissements d'accueil du jeune enfant de L'agglo. Ces conventions prendront effet le jour de la signature pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction.</p>
<p><b>N°157 du 22/12/2021</b></p>	<p>Contrat signé avec Pierre Estournel, pour la tenue d'une conférence sur le thème <i>des passages</i>, précédée de la diffusion d'un film fourni par ses soins. Cette conférence se déroulera le 13 janvier 2022 à 20h30 au centre d'histoire de la Résistance et de la Déportation. Le montant de la prestation s'élève à 217,98 € frais de déplacement inclus.</p>
<p><b>N°158 du 22/12/2021</b></p>	<p>Contrat signé avec la société Libriciel pour l'acquisition de solutions logicielles pour la gestion des assemblées. Le contrat est établi pour la mise en œuvre, hébergement, maintenance et support du logiciel I-delibre ainsi que la mise en œuvre, maintenance et support de Web-délib. Le montant total de ces prestations s'élève à 12.635 € HT formations comprises.</p>
<p><b>N°159 du 22/12/2021</b></p>	<p>Contrat signé avec la société TKE pour la maintenance de l'ascenseur du centre social de Varilhes. Le contrat est établi à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022 pour une durée de 2 ans sauf préavis donné par écrit au moins 6 mois avant l'expiration de la première période puis 6 mois pour chacune des périodes. Le montant total de la prestation s'élève à 1.200 € HT soit 1.440 € TTC.</p>
<p><b>N°160 du 22/12/2021</b></p>	<p>Modification de la décision 2021/069 du 28 juillet 2021 relative à l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la passation du contrat signé avec la société ACE Consultants pour les assurances atteintes au système d'information (cyber-risque) pour les besoins de L'agglo Foix-Varilhes. Le montant est</p>
<p><b>N°161 du 23/12/2021</b></p>	<p>Maîtrise d'œuvre signée avec la société CBIT à Mirepoix pour souscrire une mission de coordination en matière de sécurité et protection de la santé de niveau 2, pour la réalisation de travaux de rénovation des 21 salles de bains et au rafraichissement des 21 logements de la résidence autonomie de L'agglo à Varilhes. Le coût global pour la réalisation de la mission de sécurité et santé, la prestation totale s'élève à 3.880 € HT soit 4.656 € TTC.</p>
<p><b>N°162 du 23/12/2021</b></p>	<p>Avenant au contrat signé avec l'association <i>Popatex</i>, représentée par Virginie Amat pour un spectacle intitulé <i>Eau là là</i>, afin d'ajouter une représentation supplémentaire pour un montant de 300 € HT. Le montant des quatre prestations est porté à 1.316,50 TTC frais de transport inclus au lieu de 1.000€ TTC prévu frais de transport inclus.</p>